



PROGRAMME D'AFFILIATION DES ORGANISMES DE TENNIS EXTÉRIEUR

TENNIS QUÉBEC

285, rue Gary-Carter

Montréal (Québec) H2R 2W1

514 270-6060, poste 609 / www.tennis.qc.ca / andreeanne.martin@tennis.qc.ca

PROGRAMME D’AFFILIATION DES ORGANISMES DE TENNIS EXTÉRIEUR, SAISON 2021-2022

Le programme d’affiliation permet d’établir un partenariat entre Tennis Québec (la Fédération) et les différents organismes offrant du tennis extérieur (clubs de tennis extérieur, écoles de tennis, villes et municipalités, etc.) Prônant le travail d’équipe et l’ouverture d’esprit, Tennis Québec est fière d’être votre partenaire dans les différents contextes de la pratique sportive (de la découverte à la haute performance). L’affiliation de votre organisme est un pas vers la réalisation de la vision de Tennis Québec, soit celle d’être reconnue comme la référence et un partenaire indispensable pour la communauté du tennis au Québec.

L’affiliation de votre organisme offre de nombreux avantages, autant pour les administrateurs et entraîneurs que pour vos membres! Découvrez-les dans le présent document. Notez que vous pouvez également consulter le site Internet de la Fédération, www.tennis.qc.ca dans la section Clubs et associations/Affiliation, afin d’obtenir les renseignements mis à jour. Si vous avez des questions, n’hésitez pas à nous écrire à andreeanne.martin@tennis.qc.ca. Nous espérons que vous viendrez grossir les rangs des dizaines d’organismes qui, d’année en année, s’affilient à Tennis Québec et contribuent par le fait même, au développement du tennis au Québec!



ASSURANCE RESPONSABILITÉ POUR LES ADMINISTRATEURS ET LES ENTRAÎNEURS

- Plusieurs administrateurs bénévoles ne sont pas couverts par les polices d’assurance des organismes et ne le savent pas.
- Les administrateurs peuvent être tenus solidairement responsables des actes commis par d’autres administrateurs parce qu’ils siègent au même conseil d’administration.
- Les entraîneurs sont couverts par l’assurance lorsqu’ils sont en fonction.

Principales couvertures

- Assurance responsabilité de 5 M\$
- Assurance responsabilité civile pour les administrateurs et dirigeants (actes ou omissions survenus dans l’exercice de leurs fonctions) de 1 M\$ par sinistre.

ASSURANCE ACCIDENT POUR LES MEMBRES

- Couverture selon l'échelle fournie par la compagnie d'assurance.
- Couverture pour un accident et non une blessure inhérente à la pratique du sport.

VISITE DE LA TOURNÉE SPORTS EXPERTS RÉALISÉE ET PRÉSENTÉE PAR TENNIS QUÉBEC

- Exclusive et gratuite pour les organismes affiliés à Tennis Québec.
- Séances amusantes d'une durée de 2 h 30 : conseils techniques, essais de raquettes, jeux, concours d'habileté et prix de présence (possibilité de deux séances dans la même journée).

ACCÈS GRATUIT À LA PLATEFORME DE GESTION DE CLUB « CLUBSPARK »

Outil facilitant la gestion de votre organisme :

- Création de votre site Internet
- Gestion des réservations de terrains
- Adhésion à votre organisme
- Paiement (moyennant un coût pour les transactions bancaires)

SERVICE D'AFFICHAGE D'OFFRES D'EMPLOI POUR INSTRUCTEURS ET ENTRAÎNEURS

Les organismes affiliés peuvent promouvoir leur(s) offre(s) d'emploi par l'entremise de Tennis Québec.

- Sur le site Internet de Tennis Québec
- Sur la page Facebook de Tennis Québec
- Sur le site Internet de l'Association des professionnels de tennis (APT)
- Envoi, par courriel, de l'offre à tous les instructeurs et entraîneurs détenant une certification active.

TARIFS PRÉFÉRENTIELS À L'ACHAT DE DIFFÉRENTS PRODUITS ET SERVICES

ÉQUIPEMENT DE TENNIS	
	<ul style="list-style-type: none">• 10 % de rabais pour les membres individuels des organismes affiliés à Tennis Québec, à l'achat de raquettes, chaussures, vêtements et cordages à prix régulier.<ul style="list-style-type: none">- Achats en magasin : présentez votre carte de membre Tennis Québec- Sur Tenniszon.com : code promo (Contactez Tennis Québec)• 15 % de rabais pour les administrateurs et entraîneurs.• Tarifs préférentiels* pour les organismes affiliés. <p>* Pour obtenir plus de renseignements ainsi que le formulaire de commande du matériel, veuillez contacter Mme Andréanne Martin par courriel à : andreeanne.martin@tennis.qc.ca</p>
OMNIUM BANQUE NATIONALE PRÉSENTÉ PAR ROGERS (et autres évènements de Tennis Canada)	
	<p>Tarif préférentiel pour l'achat de billets par l'entremise de votre organisme (certaines conditions s'appliquent)</p> <p>DÉTAILS À VENIR</p>
ASSURANCE ACCIDENT	
	<p>Couverture d'assurance accident</p> <p>(Pour plus de renseignements, contactez Tennis Québec.)</p>

ÉLECTRONIQUE



Offre incroyable et exclusive du **Centre Hi-Fi** : obtenez des prix que vous ne trouverez nulle part ailleurs, ni en circulaire, ni sur le Web, ni en magasin, et ce, pour l'achat de vos différents produits électroniques (audio, vidéos, photos, informatiques) ainsi que pour le mobilier et les accessoires.

1. Visitez le site Internet de Centre Hi-Fi au www.centrehifi.com/fr/ afin de sélectionner le ou les produits ou accessoire(s) souhaité(s);
2. Contactez ensuite le Centre Hi-Fi par courriel à patricka@centrehifi.com ou par téléphone au 514 254-7217 - **ATTENTION : Cette offre exclusive n'est pas offerte en magasin;**
3. Assurez-vous de pouvoir donner tous les renseignements suivants :
 - Vos coordonnées complètes (genre, prénom, nom, adresse, ville, code postal, numéro(s) de téléphone et adresse courriel);
 - Votre numéro de carte de membre de Tennis Québec (situé sur celle-ci);
 - Le nom de votre organisme affilié à Tennis Québec;
 - La description du produit : type de produit (*exemple : téléviseur 55 po 4K*), la marque, le modèle et le prix affiché sur le site;

IMPORTANT : Le numéro de carte ainsi que le nom de votre organisme affilié à Tennis Québec sont obligatoires afin que vous puissiez bénéficier de cette offre exclusive – Centre Hi-Fi pourrait vous demander une copie de votre carte de membre afin de valider votre admissibilité.

ÉLECTRONIQUE (suite)

4. Vous recevrez ensuite par courriel, dans un délai de 3 à 4 jours ouvrables, une confirmation du prix par produit avant taxes, de la disponibilité¹ du produit et du mode de livraison², soit directement à votre domicile (des frais de livraison s'appliquent) ou dans l'un des quelque 50 magasins Centre Hi-Fi du Québec (un numéro de cueillette en magasin sera transmis au membre qui pourra ensuite se présenter dans n'importe quelle succursale préalablement choisie pour récupérer son achat);
5. Pour compléter votre commande, vous devrez procéder au paiement en donnant les renseignements relatifs à votre carte de crédit (Visa, Mastercard) – Assurez-vous de donner ces renseignements dès la réception de la confirmation par courriel du Centre Hi-Fi afin de vous assurer de la disponibilité du ou des produit(s) commandé(s).



Contribuez au financement des programmes de la Fédération!

En profitant de cette offre, vous ferez d'une pierre deux coups... Non seulement bénéficierez-vous de prix imbattables (très près du prix coûtant), mais, **par vos achats, vous contribuerez également au financement des programmes de Tennis Québec.** En effet, le Centre Hi-Fi lui versera une ristourne sur le total des ventes annuelles générées par cette offre exclusive!

¹Centre Hi-Fi ne peut garantir la disponibilité d'un produit au moment de la commande. Le cas échéant, un produit comparable pourrait vous être proposé.

²Des frais de livraison peuvent s'appliquer. Le cas échéant, Centre Hi-Fi informera le membre des délais qui peuvent s'écouler avant la livraison d'un produit commandé.

PROGRAMME DE BIENVENUE

Première affiliation ou retour d'un organisme ayant cessé son affiliation pour une année ou plus, recevez :

- un livre de règlements du tennis
- une raquette
- une boîte de balles
- des dépliants d'autoévaluation du niveau de jeu

RABAIS DE 5 % ACCORDÉ AUX INSTRUCTEURS ET ENTRAÎNEURS D'ORGANISMES AFFILIÉS LORS DE L'INSCRIPTION AUX STAGES DE FORMATION OFFERTS PAR TENNIS QUÉBEC

- Instructeur : 580 \$ (économie de 29 \$)
- Professionnel de club 1 : 780 \$ (économie de 39,00 \$)
- Professionnel de club 2 : 1 500 \$ (économie de 75,00 \$)

POSSIBILITÉ DE TENIR DES STAGES DE FORMATION

Sur demande, offre de formations sur mesure, selon vos besoins, afin d'améliorer l'enseignement et les activités de votre organisme.

POSSIBILITÉ DE TENIR DES TOURNOIS SANCTIONNÉS PAR TENNIS QUÉBEC

- Seuls les organismes affiliés peuvent être hôtes de tournois sanctionnés.
- Recevoir un tournoi est une belle façon de contribuer au développement du tennis tout en ayant la chance d'être témoins, dans votre localité, des performances des meilleurs joueurs du Québec.

LICENCE GRATUITE POUR L'UTILISATION DU LOGICIEL DE GESTION DE TOURNOI

Outil facilitant la gestion de vos tournois :

- Création de tableaux de tirage
- Établissement des horaires du tournoi
- Publication de vos tournois en ligne

Pour un essai gratuit, cliquez sur le lien suivant :

<http://www.tournamentsoftware.com/product/demo.aspx?id=15&s=2>

Choisissez l'option « free demo » et téléchargez la version française ou anglaise.

PROMOTION DES COORDONNÉES ET RENSEIGNEMENTS DE VOTRE ORGANISME SUR LE SITE INTERNET DE TENNIS QUÉBEC WWW.TENNIS.QC.CA

Choisissez le menu Clubs et associations/Clubs pour voir la liste complète des organismes de tennis extérieur affiliés à Tennis Québec.

SERVICES JURIDIQUES

Tarifs préférentiels pour services juridiques, offerts par le Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ), par l'entremise de Tennis Québec.

DÉSIGNATION « ORGANISME AFFILIÉ »

- Certificat d'affiliation

Chaque organisme affilié reçoit un certificat attestant de son affiliation à Tennis Québec pour la saison en cours. Affichez ce certificat bien en vue et démontrez à vos membres et à votre communauté que votre organisme est un partenaire important de Tennis Québec et que vous contribuez ainsi concrètement à la promotion et au développement du tennis dans un cadre sécuritaire sur les scènes locale, régionale et provinciale. De plus, par cette affiliation, votre organisme confirme son rôle de premier plan au sein du mouvement encourageant l'adoption de saines habitudes de vie. Vous démontrez votre

importante contribution et engagement à faire rayonner les valeurs d'excellence, de passion, d'inclusion, de coopération et d'éthique prônées par Tennis Québec.

- Autocollant « Organisme affilié à Tennis Québec »

Un autocollant « Organisme affilié à Tennis Québec » peut également être remis lors de l'affiliation. Cet autocollant doit être apposé sur une pancarte (pouvant recevoir plusieurs autocollants) pouvant être affichée à l'extérieur afin de pouvoir démontrer l'affiliation de votre organisme d'année en année à vos membres. (La pancarte est fournie par Tennis Québec.)

INFOLETTRE ENVOYÉES AUX ORGANISMES

En tant que partenaire de Tennis Québec, l'organisme recevra plusieurs fois par année une infolettre (exclusivement destinée aux organismes affiliés) afin de vous donner accès à une panoplie de renseignements pour aider à dynamiser votre organisme et vos activités.

TARIFICATION ET COUVERTURES D'ASSURANCES

Les frais d'affiliation sont établis en fonction des diverses clientèles desservies et prennent en considération les différents niveaux de couvertures d'assurances que les organismes recevront. Les taxes applicables doivent être ajoutées aux montants ci-dessous. Notez que les frais d'affiliation sont d'un minimum de 172,46 \$ (taxes incluses), peu importe l'option choisie.

Vous trouverez le tableau récapitulatif des différents frais d'affiliation à la page suivante.

	ASSURANCES	
	Accid.	Resp.
<p>a) Clubs extérieurs, privés, publics, municipaux et organismes (avec membres) <i>(Les organismes possédant des membres ne peuvent choisir la catégorie B)</i></p> <p>4 \$ par adulte 2 \$ par junior 8 \$ par famille</p> <p>Les organismes à but lucratif doivent ajouter 150 \$</p> <p><i>Note : Les endroits gérés par les municipalités qui ne désirent pas se prévaloir des assurances, le tarif B s'applique.</i></p>	Oui	Oui*
<p>b) Clubs extérieurs, privés, publics et municipaux, hôtels, centres de villégiatures, institutions scolaires (sans membres)</p> <p>50 \$ par terrain pour les 10 premiers terrains (1 à 10) + 30 \$ par terrain supplémentaire pour les terrains 11 à 20 + 20 \$ par terrain par terrain supplémentaires (21 et plus) **</p>	Non	Non
<p>c) Écoles ou académies de tennis à but non lucratif (sans membres)</p> <p>100 \$ par entraîneur</p>	Oui	Oui
<p>d) Écoles ou académies de tennis à but lucratif</p> <p>1) <u>Sans membres</u></p> <p>300 \$ + 75 \$ par entraîneur</p> <p>2) <u>Avec membres</u></p> <p>300 \$ + 3 \$ par membre <i>(après approbation par la compagnie d'assurance)</i></p>	Non Oui	Non Oui
<p>* Assuré seulement dans le cas où les organismes sont gérés par un conseil d'administration indépendant formé en bon et due forme.</p> <p>** Exemple d'un organisme ayant 23 terrains (catégorie B) : 10 premiers terrains X 50 \$ + 10 autres terrains X 30 \$ + 3 derniers terrains X 20 \$ = 860 \$</p> <p><i>Dans le cas d'un organisme sans membres, la Fédération offrira quinze cartes de membres aux administrateurs en question afin qu'ils puissent se prévaloir des différents services (rabais) offerts par Tennis Québec dans le cadre du programme d'affiliation.</i></p>		

Note importante : les renseignements présentés dans ce document peuvent être modifiés à tout moment et sans avis préalable. Pour obtenir les renseignements à jour, veuillez consulter le site Internet www.tennis.qc.ca dans la section Clubs et associations/Affiliation